

PROCEDURE D'INSCRIPTION – IFSI et UT3 2024/2025

Pour les étudiants entrant en 1ère année :

Vous avez été admis à l'IFSI via Parcoursup (1ère inscription à l'UT3)

1/ AVANT TOUTE INSCRIPTION, ACQUITTEZ-VOUS DE LA CVEC

Pour pouvoir vous inscrire à l'IFSI puis à l'Université, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de **103€**.

Ce montant se substitue à toute autre somme, hormis les frais d'inscription réglés à votre IFSI.

Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible, ni à l'IFSI ni à l'Université Paul Sabatier.

Cas particulier : les étudiants boursiers de la Région doivent se connecter sur le site de la CVEC et seront automatiquement exonérés des frais de 103€. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'IFSI et à l'université Paul Sabatier.

2/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'IFSI

Renseignez-vous auprès de votre institut de formation en soins infirmiers pour connaître les démarches exactes.

3/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Les inscriptions seront ouvertes du 12/07/2024 au 13/09/2023

Une fois votre inscription validée auprès de votre IFSI, vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** vous inscrire à l'Université Toulouse III Paul Sabatier.

Attention : vous devez choisir le profil « Soins Infirmiers » et vous n'aurez pas à acquitter les 34€ de la BU.

Pour cela vous devez :

- 1- Vous connecter sur le site d'inscription de l'université Paul Sabatier à partir du 12 juillet 2024 pour vous inscrire en ligne : <https://iaprimo.univ-tlse3.fr/iaprimo/>
- 2- Déposer les pièces justificatives demandées : <https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb>

Pièces demandées :

- Pièce d'identité recto-verso
 - JAPD ou JDC
 - Attestation CVEC
 - Relevé des notes du baccalauréat
 - Imprimé « Engagement web » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
 - Imprimé « Recueil du consentement : autorisation d'utilisation des données personnelles » téléchargeable en ligne : <https://www.univ-tlse3.fr/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative>
 - Une photo d'identité au format JPG. Si elle est déposée sous un autre format, elle sera refusée.
- 3- Créer votre compte numérique UT3 : <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3> qui vous permettra d'accéder à tous les services de l'université.

Une fois votre inscription validée par la Scolarité vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

4- La carte étudiante sera remise par l'intermédiaire de l'IFSI.

Pour les étudiants en 2ème et 3ème année :

1/ AVANT TOUTE INSCRIPTION, ACQUITEZ-VOUS DE LA CVEC

Pour pouvoir vous inscrire à l'IFSI puis à l'Université, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de **103€**.

Ce montant se substitue à toute autre somme, hormis les frais d'inscription réglés à votre IFSI.

Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible, ni à l'IFSI ni à l'Université Paul Sabatier.

Cas particulier : les étudiants boursiers de la Région doivent se connecter sur le site de la CVEC et seront automatiquement exonérés des frais de 103€. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'IFSI et à l'université Paul Sabatier.

2/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'IFSI

Renseignez-vous auprès de votre Institut de Formation en Soins Infirmiers pour connaître les démarches exactes.

3/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Les inscriptions seront ouvertes du 12/07/2024 au 13/09/2024

Une fois votre inscription validée auprès de votre IFSI, vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** vous réinscrire à l'Université Toulouse III Paul Sabatier (vous avez déjà un numéro étudiant UT3).

Attention : vous devez choisir le profil « Soins Infirmiers » et vous n'aurez pas à acquitter les 34€ de la BU.

Pour cela vous devez :

- 1- Vous connecter sur le site de réinscription de l'université Paul Sabatier à partir du 15 juillet 2024 pour vous inscrire en ligne : <https://iareins.univ-tlse3.fr/iareins/etapes/identification.jsp>
- 2- Déposer les pièces justificatives demandées : <https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb>

Pièce demandée :

- Attestation CVEC

Une fois votre inscription effectuée, vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univ-tlse3.fr/>

Le sticker 2024/2025 sera remis par l'intermédiaire de l'IFSI.